



COMMUNE DE
DAILLENS

PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal

Préavis N° 2019.07 CC – Bâtiment Salle Jean Villard-Gilles Sono-Vidéo- Lumières

Demande de crédit d'un montant de Fr. 75'000.00 pour la remise en état de la sonorisation, lumières et vidéo

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre belle grande salle villageoise demande un certain entretien ainsi que de remettre certaines installations d'actualités en suivant l'évolution de la technologie d'aujourd'hui. En effet, le système sono-vidéo-lumières date de l'époque de sa construction en 1995.

Situation actuelle

La grande salle est actuellement occupée par certaines sociétés ou associations locales et régionales durant les semaines aussi bien dans la journée qu'en soirée. Les week-ends sont relativement loués par tous types de sociétés ou à titres privés. L'architecture et la belle conception de notre salle permettent de faire des locations totales ou partielles selon l'utilisation souhaitée. Comme vous pouvez très bien le constater lors des conseils communaux, notre installation de sonorisation est plus que vétuste, et on a beaucoup de mal à faire les réglages nécessaires afin d'être bien entendu. Les lumières en elles-mêmes fonctionnent encore bien mise à part toute la technologie et les branchements sur la scène qui ne sont plus d'actualité et les pièces de remplacement n'existent plus. Pour finir, l'installation vidéo mobile est très vétuste également aussi bien pour l'installer que pour faire les réglages afin d'essayer d'avoir une bonne lecture d'un simple document.

Conclusion de la situation actuelle

L'installation actuelle sono-lumières et vidéo n'est plus d'actualité et elle ne permet pas une utilisation à tous locataires lambda. Actuellement, tout le monde peut se dire régisseur en pianotant sur les différents tableaux de bord ou en y rajoutant son appareil audio afin d'y faire sortir un son, sans aucun contrôle de la Commune.

La salle est sous exploitée actuellement malgré sa conception qui pourrait être très intéressante pour diverses manifestations durant les journées pour des entreprises, des séminaires, etc.. En effet, en journée, la luminosité provenant de l'extérieur suffit pour éclairer la salle. Pour obtenir de l'obscurité ou pour éviter l'effet de serre lors de grande chaleur, le système mis en place reste simple d'utilisation, rapidement déployé et très performant. Des projections de qualité pourraient dès lors être proposées, de jour comme de nuit.

Analyse et procédure

Trois entreprises spécialisées sont venues sur place pour constater la technologie de notre système. Elles ont confirmé que les pièces de remplacement ne se trouvent plus sur le marché, vu le passage au numérique depuis bien quelques années déjà.

Variantes et discussions sur les besoins de la salle ont été effectuées en tenant compte d'un minimum selon son utilisation actuelle et d'un potentiel développement qui peut se faire au fur et à mesure du fait que l'on passera en domotique.

L'installation future est prévue pour des manifestations diverses, le conseil communal, des expositions, des séminaires, des conférences et même pour nos jeunes enfants qui durant l'école ou Croqu'Carotte pourraient profiter de l'installation vidéo selon météo ou film pouvant les concerner.

Le système domotique permettra d'offrir une gamme prédéfinie de prestations selon le type de contrat choisi par le locataire. Les réglages seront disponibles en fonction des activités, telles que des conférences, spectacles, séminaires etc... sans pouvoir changer, ni dérégler les plages programmées, ceci grâce à un système d'écran tactile avec une utilisation très simple. Cette dernière sera la télécommande du nouveau système audio et lumière.

Budget

Le montant total pour réaliser ces travaux se monte à Fr. 75'000.00. Outre les frais du spécialiste en charge de cette intervention, cette somme couvre également ceux de l'électricien et du menuisier ainsi que divers frais et imprévus.

Cette somme sera financée par les recettes courantes de la bourse communale, sans passer par l'emprunt. Ce montant sera amorti en 2020 pour Fr. 37'800.00 par reprise du compte de réserve n° 2820.72 « Fonds de réserve pour entretien, matériel et installations de la salle JVG » et le solde par amortissement ordinaire.

Avis

Nous avons une magnifique salle qui est sous exploitée, ce nouveau système sono-lumière et audio permettra de mieux la mettre en valeur afin d'en faire profiter de nouveaux utilisateurs.

Conclusions

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil Communal de Daillens

- vu le préavis municipal N° 2019.07 CC,
- entendu les rapports des commissions chargées de l'étudier,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e

- 1) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de sono-lumières et vidéo dans la salle Jean Villard-Gilles;
- 2) de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 75'000.00;
- 3) d'admettre que cette dépense soit financée par les recettes courantes de la bourse communale sans passer par l'emprunt;
- 4) d'admettre que cette dépense soit amortie en une seule fois en 2020, en partie par reprise du compte de réserve n° 2820.72 « Fonds de réserve pour entretien, matériel et installations de la salle JVG » pour Fr. 37'800.00 et le solde par amortissement ordinaire.

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 septembre 2019

Au nom de la Municipalité

 Le Syndic J.-Y. Thévoz	 MUNICIPALITE DE DAILLENS LIBERTÉ ET PATRIE	 La Secrétaire-adj. V. Meyer
--	---	---

Délégués municipaux: M. David Eggimann et M. Jean-Yves Thévoz

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 23 septembre 2019